



COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay

Le Tour de France passe à Cossonay

COSSONAY Les amateurs de cyclisme et bien au-delà s'en réjouissent: le samedi 9 juillet prochain, le Tour de France, la plus grande course cycliste du monde, passera par Cossonay lors de sa huitième étape.

Le Tour de France a pour habitude d'organiser quelques-unes de ses étapes à l'étranger. Ainsi le grand départ de cette année aura lieu à Copenhague au Danemark. Après être redescendu du Mollendruz, les coureurs traverseront, entre autres, notre commune, avant l'arrivée prévue à Lausanne devant le stade olympique de la Pontaise. Les coureurs repartiront d'Aigle le lendemain pour la neuvième étape. Le Tour n'était plus venu en Suisse depuis 2016, et à Lausanne depuis 2000, il s'agit donc d'un événement exceptionnel auquel les Traîne-Gourdins assisteront en première loge.

Des axes routiers seront fermés

Pour son passage dans la commune, le peloton arrivera par la route cantonale reliant La Chaux à Cossonay, puis traversera respectivement les tronçons suivants: la Route de la Vallée, la Rue des Chavannes, la Rue des Etangs, la Route de Morges et enfin la Route de Gollion. Ainsi, les axes routiers traversant Cossonay seront fermés depuis la mi-journée jusqu'aux alentours de 18h00.

La Municipalité rend donc attentive la population à cette fermeture temporaire afin d'éviter toute mauvaise surprise. Toutes les informations sont disponibles sur le site www.cossonay.ch, sous l'onglet: «Tour de France», ainsi que sur le site Internet: www.letouralusanne.ch. Les transports publics (funiculaire et train) restent bien entendu en fonctionnement durant la journée, et les services d'urgence pourront passer sur les routes.

Un écran géant sera installé

Cossonay sera donc coupée en deux le temps de la course, l'occasion pour ses habitants de se réunir entre eux pour profiter de l'évènement. Les festivités auront lieu sur le Pré-aux-Moines et à CossArena, où le Vélosprint et l'Union des Sociétés Locales (USL) proposeront de 11h00 à 20h00 des stands de boissons et nourriture. La moitié du parking du Pré-aux-Moines sera libérée afin de permettre à un maximum de monde possible de s'amasser au bord de la route pour encourager les coureurs en toute sécurité ainsi que pour voir la caravane du Tour. Celle-ci défilera en effet avant la course pour distribuer des objets promotionnels et échantillons en tout genre.

TOUR DE FRANCE
Samedi 9 juillet 2022

LAUSANNE
VILLE ARRIVÉE

Col du Mollendruz 12:45 - 17:15

Cossonay 13:10 - 17:40

Le Brassus VD 12:15 - 16:45

Préverenges 13:30 - 18:00

Lausanne 04:00 - 20:00

Détails : letouralusanne.ch

Info trafic
www.letouralusanne.ch
Hotline : 021 315 30 30
Trafic : App TCS

Routes fermées

www.letouralusanne.ch/acces-traffic

ÉTAPE 8

Un écran géant sera également installé pour permettre à chacun de suivre l'étape dès son entrée en Suisse au-delà du passage par Cossonay. Petits et grands pourront profiter d'animations ludiques afin de faire de cette journée une vraie fête. Le TCS proposera notamment une animation en lien avec le vélo.

Pour toute information complémentaire concernant la manifestation, notamment au

niveau de la fermeture des routes, il est possible de contacter le Greffe municipal.

Par ailleurs, la Commune communiquera ultérieurement dans les pages du Coss Info les 17 juin et 1er juillet prochains et des affiches seront placées dans la commune courant du mois prochain. ■

CONTACT GREFFE MUNICIPAL : 021/862.22.00
OU SECRETARIAT@COSSONAY.CH

COSS INFO

Bulletin d'information officiel de la Commune de Cossonay



EN BREF

Visite guidée de la Vieille Ville samedi 18 juin 2022

Tel qu'indiqué dans l'article spécifique en page 6 de cette édition du *Journal de la Région de Cossonay*, la prochaine visite guidée de la Vieille Ville (photo), conduite et animée par nos guides du patrimoine, MM. Roland Auberson, Christian Pouly, Hadrien L'Hoste, Nicolas Baudet et Mme Vanessa Burdet, aura lieu le **samedi 18 juin 2022, de 10h00 à 12h00**. L'inscription est obligatoire au moyen du formulaire d'inscription disponible au Secrétariat municipal ou sur notre site Internet www.cossonay.ch (rubrique tourisme). Le prix de ces visites est de CHF 10.- par personne, dès 18 ans. Le rendez-vous est donné à 10h00 à l'Avenue du Funiculaire, à hauteur de l'arrière du cinéma Casino.

Administration communale Horaires Pentecôte 2022

Les bureaux de l'Administration communale seront **fermés ce vendredi 27 mai 2022** (pont de l'Ascension) ainsi que le **lundi 6 juin** (Pentecôte). Les différents services communaux sont ouverts selon les horaires habituels les autres jours de la semaine.

Centre de tri des déchets Horaires Pentecôte 2022

Le Centre de tri des déchets est **ouvert les vendredi 27 mai et samedi 28 mai 2022** selon les horaires habituels. Il sera en revanche **fermé le lundi 6 juin 2022** (Pentecôte).

Usage des tondeuses à gazon

La Municipalité rappelle que le règlement de police interdit la réalisation de travaux bruyants (tondeuse à gazon, tronçonneuse, scie circulaire, meule etc.) entre 12h00 et 13h00, ainsi qu'à partir de 19h00 jusqu'à 7h00, respectivement 8h00 le samedi. Cette interdiction court également du samedi dès 17h00 au lundi à 7h00.

Offre Vaudloisirs - Abonnement mensuel «weekend» à prix réduit

Le Canton de Vaud s'allie à la communauté tari-



faire Mobilis afin de proposer un abonnement mensuel «week-end» à prix réduit sur tous les transports publics du Canton. Dès maintenant et jusqu'au 15 juillet, les habitants peuvent bénéficier d'une offre spéciale donnant accès aux transports publics sur l'ensemble du territoire vaudois du vendredi à 19h00 au dimanche soir, dès CHF 19.- pour les détenteurs d'abonnements ou CHF 39.- pour les autres personnes. Informations disponibles sur: www.vaudloisirs.ch.

Tenue des chiens en laisse en forêt

Pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races

confondues. C'est pourquoi le Canton de Vaud a décidé d'adapter sa législation en rendant obligatoire la tenue des chiens en laisse du 1er avril au 15 juillet, dans tous les espaces forestiers et prairies attenantes. Cette disposition s'applique également toute l'année dans certains sites protégés, ainsi que dans les pâturages occupés par du bétail.

Excréments de chiens

Il est rappelé aux propriétaires de chiens de bien vouloir se servir des sachets de récupération appropriés mis gracieusement à la disposition de la population afin de ramasser les déjections canines puis de les jeter dans les poubelles. ■

LA MUNICIPALITÉ



Travaux à la gare de Cossonay-Penthalaz

Dans le cadre de la modernisation de la gare de Cossonay-Penthalaz, les CFF entreprennent depuis la seconde quinzaine de mars d'importants travaux dans cette zone. Si les travaux de nuit, relativement bruyants, se sont terminés le 20 mai écoulé, ceux des quais et des accès à la gare se poursuivront jusqu'au 15 juin prochain envi-

ron. Jusqu'à cette date, l'accès à la place de la gare sera toujours interdit aux véhicules privés et le quai 1 restera fermé, de même que divers accès piétonniers. Nous vous remercions de continuer à suivre la signalisation en place aux abords de la gare et de votre patience pour quelques semaines encore.